

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} juin 1928

N° 126260

(Demande déposée: 27 juillet 1927, 18½ h.)

Classe 95

BREVET PRINCIPAL

Hermann THORENS, Sainte-Croix (Suisse).

Briquet pyrophorique.

L'objet de la présente invention est un briquet pyrophorique du genre de ceux munis d'un écran pour protéger la flamme contre le vent. Ce briquet est caractérisé en ce que ledit écran est maintenu en position de fonctionnement par un dispositif de fixation placé latéralement par rapport au corps de briquet, dans le but de ne pas gêner la manœuvre du bouton d'actionnement du couvercle.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 en est une vue en élévation latérale et la fig. 2, une élévation de face; la fig. 3 en montre le plan avec partie en coupe.

Sur le corps 1 du briquet est monté rotativement en 2 l'écran 3 destiné, lorsque le couvercle est levé et la mèche allumée, à protéger la flamme contre les vents ou les courants d'air. Cet écran est maintenu en position de fonctionnement par un dispositif de fixation placé latéralement sur le corps de briquet 1 et comprenant sur la face intérieure de l'écran une petite saillie ronde 5 destinée

à s'engager dans un cran 6, de forme correspondante, pratiqué dans le corps de briquet.

D'habitude dans les briquets usuels, le dispositif de fixation de l'écran se trouve sur la face frontale du briquet (visible en fig. 2) ce qui gêne la manœuvre du bouton 7 servant à l'ouverture du couvercle. Cet inconvénient est évité dans la forme d'exécution décrite; en outre, la partie frontale de l'écran, puisqu'elle ne porte plus de dispositif de fixation n'a plus besoin d'être aussi forte; on peut donc, aussi dans cette partie frontale, percer des trous 8 servant à l'alimentation de la flamme en air.

REVENDEICATION :

Briquet pyrophorique, muni d'un écran pour protéger la flamme contre le vent, caractérisé en ce que cet écran est maintenu en position de fonctionnement par un dispositif de fixation placé latéralement par rapport au corps de briquet, dans le but de ne pas gêner la manœuvre du bouton d'actionnement du couvercle.

SOUS-REVENDEICATIONS :

1 Briquet pyrophorique selon la revendication, caractérisé en ce que ledit dispositif

de fixation comprend, sur l'une des deux pièces, écran et corps de briquet, une légère saillie et, sur l'autre pièce, un cran dans lequel la saillie peut s'engager.

2 Briquet pyrophorique selon la revendication, caractérisé en ce que l'écran présente des trous non seulement latéralement, mais aussi dans sa partie frontale.

Hermann THORENS.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

Fig.1

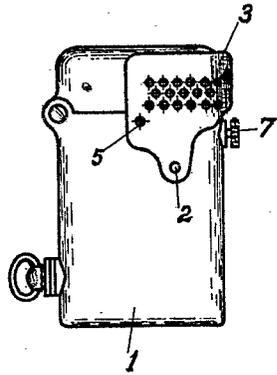


Fig.2

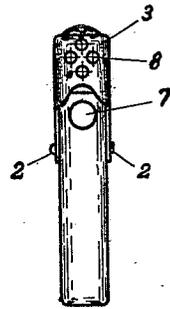


Fig.3

